



# Compte-rendu de la réunion du samedi 14 avril 2012

Lettre de convocation du 6 avril 2012

**Président du Conseil : Monsieur Gilbert DARTOIS**

Le Conseil Municipal s'est réuni le samedi 14 avril 2012 à 20h00, dans la salle de réunions de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gilbert DARTOIS, Maire.

Monsieur le Maire fait procéder à l'appel des membres avant d'ouvrir la séance.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : MM. Jean-Pierre AVERLAND, André BOUCHIND'HOMME, Marie-Françoise BRACQUART, Gilbert DARTOIS, Françoise DÉTOURNÉ, Vincent DELION, Philippe DUBAR Bernadette LECLERCQ, Bernard MAILLY, Daniel MIVELLE, Hubert SEINGIER, Jacques THELLIER et Jacques THÉRET.

**ÉTAIENT ABSENTS** : MM. Marie-Françoise BRACQUART et Christian LHOMME (qui a donné pouvoir à M. Philippe DUBAR)

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et que, par voie de conséquence, le conseil municipal peut valablement délibérer.

**SECRETARE DE SEANCE** : Monsieur Gilles LEFEBVRE, Secrétaire de Mairie

Le procès verbal de la réunion du 6 février 2012 est adopté à l'unanimité des membres présents.

## **ORDRE DU JOUR** :

- **PRÉSENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011**  
Budget principal M.14 de la commune  
Budget annexe M.14 de la salle polyvalente  
Budget M.49 du service des eaux
- **PRÉSENTATION ET VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2012**  
Budget principal M.14 de la commune  
Budget annexe M.14 de la salle polyvalente  
Budget M.49 du service des eaux
- **QUESTIONS DIVERSES**

### ► **Présentation et vote du budget prévisionnel 2012**

#### ▷ **LE BUDGET PRINCIPAL M.14 DE LA COMMUNE**

Le budget prévisionnel 2012 soumis à l'approbation du Conseil Municipal s'élève à la somme de 1 614 971,00 € et peut se résumer ainsi qu'il suit :

- 1) **la section de FONCTIONNEMENT**, équilibrée à 620 959,00 €, montre qu'au terme des dépenses et des recettes affectées pour un total de 458 855,00 €, on parvient à procéder au virement de la somme de 162 104,00 € qui couvriront partiellement les dépenses d'investissement.

2) la section d'INVESTISSEMENT, équilibrée à 994 012,00 €, comprend :

⇒ EN RECETTES

- Les opérations d'Ordre de Section à Section (O.O.S.S)	162 104,00
- Le F.C.T.V.A (récupérable sur programmes d'investissement 2010)	18 046,00
- L'excédent d'investissement 2011 issu notamment de la réalisation d'un emprunt de 300 000 € réalisé courant 2010	244 192,00
- L'affectation de résultats	28 228,00
- Les subventions d'équipement pour les travaux de la salle des sports	
. Conseil Général du Pas-de-Calais	125 000,00
. Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux	100 000,00
. Subvention sur fonds éoliens (C.C.A)	58 200,00
. Fonds d'Aide au Football Amateur (F.A.F.A)	10 000,00
- Le recours à l'emprunt	248 242,00

⇒ EN DÉPENSES

- Le remboursement des emprunts (capital)	31 260,00
- L'acquisition de l'ancienne cour de marchandises S.N.C.F (différé 9/10 - Dossier de portage foncier et financier de 2006)	8 500,00
- Les restes à réaliser au 31 décembre 2011	300 648,00
- La provision pour le remboursement des cautions des locataires	1 000,00
- Le complément au programme de travaux de réhabilitation des anciens locaux de La Poste	42 925,00
- L'échange des terrains avec la S.D des Hauts de France	3 883,00
- La pose d'éco-pics sur les abat-son de l'église	1 500,00
- L'actualisation de l'étude sur la défense incendie de la commune mise en oeuvre en 2004	6 000,00
- Le remplacement d'un photocopieur pour la Mairie	5 000,00
- Les travaux de réhabilitation de la salle des sports	593 296,00

▷ LES BUDGETS ANNEXES

Le budget du **service des eaux** s'élève à la somme de 214 703,00 € dont 200 089,00 € équilibrent la section d'investissement, et 14 614,00 € couvrent la section de fonctionnement.

Après récupération, auprès des services de VEOLIA EAU, de la surtaxe communale d'eau, la Mairie pourra procéder, au titre du présent exercice comptable, à une dotation aux amortissements et provisions de 12 878,23 €.

Le **budget de la salle polyvalente** s'équilibre à la somme de 6 000,00 € pour la seule section de fonctionnement qui le compose et intègre un déficit de 764,62 € au titre de l'exercice 2011.

Les comptes administratifs et de gestion 2011 sont approuvés à l'unanimité des membres présents pour les budgets COMMUNE et SERVICE DES EAUX, puis par 10 voix POUR et 03 voix CONTRE (Jean-Pierre AVERLAND, Bernard MAILLY et Jacques THERET) pour le budget SALLE POLYVALENTE.

Les budgets prévisionnels 2012 sont approuvés par 10 voix POUR et 3 voix CONTRE (Jean-Pierre AVERLAND, Bernard MAILLY et Jacques THERET pour les budgets COMMUNE et SALLE POLYVALENTE, et à l'unanimité des membres présents pour le SERVICE DES EAUX.

► **Questions diverses**

A la demande de la Communauté de communes de l'Atrébatie, Monsieur le Maire propose que les permanences de la Mission Locale de l'Arrageois, qui étaient jusqu'alors tenues en Mairie de TINCQUES, aient désormais lieu, et à compter du 2 juillet prochain, **tous les lundis (de 14h00 à 17h00), les 2<sup>ème</sup> et les 4<sup>ème</sup> vendredi (de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00) de chaque mois :**

à la Plateforme Multi Services Entreprises  
Zone d'Activités « Ecopolis »  
Route de Penin  
62127 TINCQUES

La proposition de Monsieur le Maire est acceptée par 10 voix POUR et 03 voix CONTRE (Jean-Pierre AVERLAND, Bernard MAILLY et Jacques THERET)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15